



Sommaire

Déclaration préalable	1
Le Nouveau Village : Présentation du rapport SECAFI	1
Site de Marseille Sablier : la proposition alternative du CE OFS.....	2
PRO - PME: bilan à 6 mois de la nouvelle organisation	2
Rapport trimestriel emploi T4 et annuel 2017	3
Restauration 2018 du CE OFS	3
Rapport Annuel d'Activité des médecins du travail OFS 2017	4
Everything is fine ! Orientations de la Direction de la Communication	4
Vos élu-e-s CFE-CGC Orange au CE Orange France Siège.....	5

Déclaration préalable

Les élus et RS de la CFE-CGC OFS souhaitent la bienvenue à Sandrine Mazin qui remplace Eric Bousquet en tant que directrice des relations sociales Orange France. Le CE OFS est une instance toujours très animée avec des débats passionnants. Nous souhaitons pouvoir continuer avec elle un partenariat fructueux autour des dossiers étudiés dans l'intérêt de notre entreprise et des salariés que nous représentons.

Le Nouveau Village : Présentation du rapport SECAFI

✓ Point d'étape



Vos élus CFE-CGC avaient demandé la création d'une commission pour évaluer les répercussions du projet sur les conditions de travail. Un cabinet externe, SECAFI, sollicité, a rendu un rapport d'expertise qui s'appuie sur :

- Un questionnaire auprès des salariés d'Orange village et Bagnaux auquel 1430 personnes ont répondu pour exprimer leur point de vue
- Un diagnostic établi sur le recueil des informations issues des interviews de Représentants des Directions et l'analyse des évolutions des modes de travail dans l'entreprise.

Analyse de la CFE-CGC

Le questionnaire auprès des salariés a remporté un très grand succès. 1430 personnes ont répondu soit 38,7% des populations d'Orange village et Bagnaux. La photographie des besoins des salariés est donc complètement représentative et pourra aussi documenter d'autres projets de réaménagements futurs.

70% des salariés veulent garder une position de travail personnelle

L'open space n'a pas la cote : les salariés d'Orange Village estiment que leur espace de travail n'est pas

adapté à leurs besoins. Ils expriment de plus en plus les difficultés de concentration, une difficulté à s'isoler conduisant à de nombreuses interruptions de leurs activités : Ils confient par ailleurs des problématiques de salles de réunion. La prise en compte des besoins des salariés pour conserver ou améliorer leurs conditions de travail doit être le critère prioritaire dans tout projet de réaménagement, dans l'intérêt des salariés mais aussi de l'entreprise. L'aspiration de 70% des salariés à conserver un meuble-bureau dédié est un fait qui doit

être reconnu. **Les élus CFE-CGC l'ont exigé au travers d'une résolution adoptée à la majorité des votants.**

Le succès d'un tel projet dépendra de la concertation et du dialogue dans la mise en place du réaménagement avec les salariés.

Retrouvez l'analyse du [questionnaire](#) salariés

Site de Marseille Sablier : la proposition alternative du CE OFS

✓ Information

Orange a pris la décision de fermer le site de Marseille Sablier fin 2018 et de faire le choix de la « Tour de la Marseillaise » comme nouveau lieu de travail. Après être allés à la rencontre des équipes impactées, les élus du CE OFS ont travaillé sur une solution complémentaire qui prend mieux en compte les besoins des salariés. Cette proposition complémentaire, vise à répondre de la façon la plus adéquate aux besoins différenciés de l'ensemble des salariés.

Proposition de la CFE-CGC

Tenir compte de la volonté pour certains salariés (une minorité) de rejoindre le site de la « Tour de la Marseillaise » suite à la proposition faite par l'entreprise à l'ensemble des salariés. Le CE OFS s'assurera que ce transfert se passe dans les meilleures conditions et que leurs droits soient respectés.

Afin qu'une majorité de salariés ne voient pas s'aggraver fortement leurs temps de trajet et leur

équilibre Vie privée/Vie professionnelle, les élus du CE OFS ont adopté la proposition suivante :

- aménager les 3 étages du site de « Marseille PRADO » (à seulement 10mn du site Sablier) afin de répondre à l'attente des salariés OFS de disposer d'une position fixe sur ce site mais également la possibilité de dégager des positions de télétravail ou bureaux de passage pour les salariés de la DO
- mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs contenus dans les accords signés par l'entreprise : Charge de travail, Vie privée et Vie professionnelle...

Une réponse de l'entreprise sera apportée lors du CE du mois de Juin 2018 sur la prise en compte ou non de cette proposition complémentaire. Les élus CFE-CGC se batront jusqu'au bout pour que cette solution soit retenue.

Retrouvez [l'intégralité du dossier](#)

PRO - PME: bilan à 6 mois de la nouvelle organisation

✓ Information

Le bilan à 6 mois de la mise en place des nouvelles directions PRO/PME était à l'ordre du jour du CE et le moins que l'on puisse dire c'est que côté ressources humaines, le carnet de note laisse plus qu'à désirer...

Alors que cette réorganisation au-delà de l'aspect business devait faciliter le travail entre les services des ex directions PRO et PME, renforcer le travail et les partenariats ou encore unifier des équipes jadis « concurrentes », force est de constater que le compte n'y est pas.

Le sens de cette réorganisation et le but à atteindre ne sont pas claires pour presque la moitié des salariés concernés

Des services se retrouvent en surcharge d'activité suite au départ de salariés non remplacés

Analyse de la CFE-CGC

Les résultats du sondage mis en place par un groupe de travail pluridisciplinaire révèlent un constat alarmant : les relations entre certaines équipes se sont détériorées, se retrouvant aujourd'hui beaucoup plus en concurrence qu'auparavant

Alors que la direction envisage déjà une « 2° phase dénommée MAPS », les élus CFE-CGC ont fait part de leur vive inquiétude sur ce dossier, des salariés étant au bord du burn-out ou en stress intense. Le CE l'a exprimé à la direction à travers une résolution adoptée à la majorité des votants Des engagements ont été pris par la Direction pour y répondre : Le CE y veillera en relation étroite avec le CHSCT PRO/PME/DVI.

Retrouvez [l'intégralité du dossier](#)

Rapport trimestriel emploi T4 et annuel 2017

✓ Information

Chiffres clés

Les effectifs actifs CDI et CDD sont en baisse de 1,3% (-5% sur les CDD).

- 3478 CDI fin 2017 soit 3281 ETP internes

- 118 Alternants et 157 Stagiaires

- 185 effectifs hors activités

23 recrutements externes, (16 dans le domaine clients).

La baisse des effectifs en 2017 est dans la même trajectoire que 2016 et conforme aux prévisions de la GPEC.

Restauration 2018 du CE OFS

✓ Information CE et vote des élus

Contexte et points clés

La Restauration collective (cantines, restaurants inter-entreprises et tickets restaurant) est une Activité Sociale et Culturelle, dont la gestion dépend légalement des élus CE. Chez Orange, le budget annuel est d'environ 100 millions d'euros, soit 1 000 € par salarié. Certaines organisations syndicales ont choisi d'en confier la gestion à la Direction. Mais les actions menées par vos élus CFE-CGC dans les CE où ils sont majoritaires (Orange France Siège et Orange Business Services) ont démontré qu'en plus d'une très mauvaise gestion, une partie de l'argent était soustraite par la Direction, qui a été condamnée plusieurs fois à ce titre.

Depuis la [décision du mardi 12 décembre 2017](#), qui acte la reprise en main par le CE OFS des budgets de la restauration, vos élus CFE-CGC travaillent activement sur la mise en œuvre concrète d'une gestion saine et efficace.

Le budget sera opérationnellement repris par le CE OFS à partir 1er juillet et dans un premier temps, tout ceci sera transparent pour les salariés.

Pour ceux qui bénéficient de Tickets Restaurant, le CE prendra en charge directement les commandes dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Pour ceux qui mangent dans des restaurants Interentreprises, rien ne change.

L'accès aux restaurants Orange restera possible pour tout salarié de l'établissement OFS muni de sa carte professionnelle CMS (Carte Multi Services).

Le CE OFS maintient le système de subvention actuel à 3 niveaux. Comme aujourd'hui, la subvention est appliquée automatiquement lors du passage en caisse.

Le CE OFS va signer des conventions avec Orange et les prestataires actuels dans ce sens.

Analyse de la CFE-CGC

Concernant les alternants, il y a peu ou pas d'embauche au sein d'OFS, alors qu'au niveau national le pourcentage est de 43%.

Il est à rappeler la réserve posée par la CFE CGC à la signature du dernier accord intergénérationnel : « La CFE-CGC ne saurait par la signature de cet accord accepter la non atteinte des objectifs de l'accord précédent et souhaite des embauches plus importantes des ex-alternants et stagiaires ».

Retrouvez [l'intégralité du dossier](#)

Tout salarié n'ayant pas la possibilité de prendre ses repas en restauration collective pour des raisons financières pourra procéder à une demande d'aide d'urgence.

Analyse de la CFE-CGC

L'analyse des données de gestion transmises par la Direction, nous confirme une gestion faite en dépit du bon sens, sans parler du manque total de transparence dans les coûts.

Comparée aux autres entreprises du même niveau, la restauration collective Orange est une des plus chères, sans avoir une qualité qui le justifierait. C'est la gabegie et l'amateurisme le plus total. L'entreprise est incapable de nous fournir des informations pourtant essentielles.

La reprise complète des budgets de la restauration est nécessaire pour analyser la structure de coût et remettre de la qualité dans l'assiette au juste prix.

Le CE OFS aurait souhaité mettre en place une subvention majorée pour tous. À date, ce n'est pas possible pour deux raisons :

- une partie du budget du CE OFS a été détournée par le CCUES (qui a plus de 10 millions de réserve).
- la direction refuse de nous fournir les données qui permettent de reprendre les budgets dans de bonnes conditions : refus d'éléments d'identification, des temps de travail, qui a bénéficié de tickets restaurant en 2018...

Rapport Annuel d'Activité des médecins du travail OFS 2017

✓ Information

Le rapport d'activité des médecins/infirmières, en charge de la santé des salariés d'OFS, est constitué en grande partie de données extraites de l'outil SESAME ; la non mise en conformité avec la réglementation de cet outil pose la question de la pertinence des données chiffrées présentes dans ce rapport ; il convient donc surtout de s'attacher aux différentes observations des médecins, dont les principales sont les suivantes :

- préconisation de réaliser une évaluation des risques, conformément à la réglementation, d'exposition des salariés aux Champs Electromagnétiques (CEM) sur leur position et environnement de travail
- mise en place d'une véritable politique de prévention et de santé au travail
- concernant les sites parisiens, constatation plus systématique de signes de saturation, lassitude, usure, perte de confiance, inquiétude des salariés

Analyse de la CFE-CGC

Face à ces points de vigilance des médecins, les élus CFE-CGC ont pris leur responsabilité et ont décidé via 3 résolutions adoptées à la majorité des votants :

- 1) de demander à la direction :
 - d'évaluer les risques d'expositions des salariés aux CEM et d'en présenter le bilan d'ici la fin de l'année
 - de mettre en place une série d'actions concrètes visant à développer la politique de prévention et de santé au travail
- 2) de mandater l'ensemble des CHSCT OFS, pour réaliser une enquête sur la qualité de vie au travail auprès de tous les salariés OFS des sites parisiens

Retrouvez [l'intégralité du dossier](#)

Everything is fine ! Orientations de la Direction de la Communication

✓ Information

Points clés

2017 a été une bonne année pour la Direction de la Communication d'Orange France avec une validation des orientations de la politique 2017 et l'atteinte des objectifs sur le positionnement des marques, sur l'impact positif des campagnes publicitaires et des événements organisés ou soutenus.

De ce fait, pour 2018, ces axes sont quasiment tous maintenus (voir détails dans la présentation disponible sur le site du CE).

À relever parmi les évolutions pour 2018 :

- les salariés d'Orange France seront plus impliqués en tant qu'influenceurs, prescripteurs mais aussi clients


- la stratégie de sponsoring accentue sa présence autour du sport amateur pour appuyer la stratégie globale vers les Familles.

Analyse de la CFE-CGC

Le déclaratif de la Direction sur ses bons résultats est justifié par des analyses externes et non par la tenue d'indicateurs du type KPI.

Le sujet n'étant pas abordé, la CFE-CGC a eu la confirmation qu'aucun impact sur l'organisation n'était prévu au sein de la Direction Communication / RSE OF pour répondre aux orientations 2018.

Retrouvez [l'intégralité du dossier](#)

- ▶ Pour retrouver tous les documents présentés en séance  [accédez à Alfresco*](#)
 - ▶ *l'accès à la base Alfresco est réservé à nos adhérents

Vos élu-e-s CFE-CGC Orange au CE Orange France Siège



Xavier
PODEVIN
Secrétaire
06 87 60 86 75



Laurence
CLOIX
Trésorière
06 42 30 19 46



Denis
BOST
Trésorier Adj.
06 40 40 45 45



Michel
CARLIER
Secrétaire Adj.
06 45 02 55 21



Christophe
RABIER
Secrétaire Adj.
06 72 95 72 57



Franca
LOSTYS
06 70 40 82 24
Toulon



Claudio
VERRECCHIA
06 82 55 71 40
Arcueil



Sébastien
BERTEAU
06 89 36 28 20
Lyon



Laurence
DALBOUSIERE
06 30 55 59 97
Arcueil



Laurent
BOUARD
06 31 45 28 59
Lognes



Elisabeth
DENYS
06 78 06 09 51
Arcueil



Fatima
HAMADI
06 73 71 94 33
Arcueil



Patricia
QUEDEVILLE
06 88 26 31 59
Toulouse



Jean-François
PAPILLON
06 08 80 61 41
Arcueil



Dominique
DE SPIRT
06 37 61 65 13
Arcueil



Anne Lise
LANGLOIS
06 84 52 33 90
Arcueil



Pascal
DOUCHEMENT
06 07 34 86 40
Bourgoin-Jallieu

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>